Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

Date : 22 avril 2025

DEMANDE DE COTATION
RFQ Nº UNFPA/MLI40/2025/005
Fournitures des équipements SONU, livraison Bamako, Mali.

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour les articles suivants :

#	Description	Compositions	Quantité
1	Boîtes d'accouchement complet	1 Boîte inox, 40 x 20 x 9 cm 1 Ciseaux Mousses, courbes, 18 cm 1 Clamp Ombilical de Bar, 8 cm 1 Forceps Tarnier, avec tracteur 40 cm 1 Insufflateur Ribemont, sans poire, 10 cm 2 Pinces Jean-Louis Faure, courbées, A/G, 22 cm 1 Perce-membrane, 19 cm 1 Sonde Vésicale, métal, femme, 15 cm 2pinces à dissection sans griffe 16 cm 2 pinces à dissection avec griffe 16 cm 2 pinces portes lames 1 Stéthoscope Obstétrical Pinard, aluminium	20
2	Autoclave (stérilisateur vapeur) mixte	Stérilisateur à vapeur, à pression, 39L	10
3	Ventouse	Extracteur Vacuum Obstétrical manuel	20
4	Thermomètres	Électroniques	60
5	Tensiomètres (pour adulte)	Brassard + Stéthoscope	20
6	Haricots inox	Taille moyenne	20
7	Lampes frontales		20
8	Tables d'accouchement	Fabrication locale	10
9	Matelas	Matelas avec couverture en plastique, noire	30
10	Kit AMIU	Une seringue double valve en polypropylène de 60cc (stérilisable), Huit canules de 4,5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 mm	20
11	Speculum	Grand format	20
12	Speculum	Format moyen	20
13	Speculum	Petit format	10
14	Pèse bébé	Électroniques avec toise	10

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

Clause de Livraison et Répartition des Équipements

À la livraison, le fournisseur s'engage à répartir les équipements SONU conformément à la répartition suivante pour chaque Cscom, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

N°	Description	Qtité	REPARTITION												
			Sikasso						Tombouctou				Kidal		
			Cscom Dougoukolobougou	Cscom Farako	Cscom Kapala	Cscom Kabarasso	Cscom Peguena	Total Sikasso	Bourem inaly	Issafaye	Sankore	Total Tbct	Cscom Intilbane	Cscom Aliou	Total Kidal
1	Boites d'accouchement complet	20	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
2	Autoclave (stérilisateur vapeur) mixte	10	1	1	1	1	1	5	1	1	1	3	1	1	2
3	Ventouse	20	3	3	2	2	2	12	2	2	2	6	1	1	2
4	Thèrmomètres	60	5	5	5	5	5	25	8	8	9	25	5	5	10
5	Tensiomètres (pour adulte)	40	4	4	4	4	4	20	4	4	4	12	2	2	4
6	Haricots inox	20	2	2	1	1	1	7	3	3	3	9	2	2	4
7	Lampes frontales	20	1	1	1	1	1	5	2	2	2	6	2	2	4
8	Tables d'accouchement	10	1	1	1	1	1	5	1	1	1	3	1	1	2
9	Matelas	30	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
10	Kit AMIU	20	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
11	Speculum	20	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
12	Speculum	20	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
13	Speculum	20	2	2	2	2	2	10	2	2	2	6	2	2	4
14	Pèse bébé	10	1	1	1	1	1	5	1	1	1	3	1	1	2

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : À propos de l'UNFPA.

Objectif :

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces articles sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

Nom du contact de l'UNFPA :	Ibrahim Haidara
No. de tél. :	
Adresse e-mail du contact :	ihaidara@unfpa.org

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **Vendredi 25 avril 2025 à 12 :00 GMT** Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Soumissionnaires éligibles

La présente demande de devis est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles ; pour être considéré comme un soumissionnaire éligible dans le cadre de ce processus de sollicitation, vous devez respecter ce qui suit :

- Un soumissionnaire doit être une entreprise légalement constituée qui peut fournir les produits demandés et avoir la capacité juridique de conclure un contrat avec l'UNFPA pour livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- Un soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêts concernant le processus de sollicitation ou avec les termes de référence / spécifications techniques. Les soumissionnaires dont il s'avère qu'ils ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés.
- Au moment de la soumission de l'offre, le soumissionnaire, y compris tout membre d'un JV/Consortium, ne fait pas l'objet d'interdictions de passation de marchés découlant du Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies et n'a pas été suspendu, radié, sanctionné ou autrement identifié comme inéligible par une organisation des Nations unies ou par le Groupe de la Banque mondiale.
- Les soumissionnaires doivent adhérer au Code de conduite des fournisseurs des Nations unies, qui peut être consulté en cliquant sur Code de conduite des fournisseurs des Nations unies.

IV. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
b) Le formulaire de déclaration signé, à soumettre en stricte conformité avec le document.
c) Le devis financier à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

V. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : au **mercredi 30 avril 2025 à 12 :00 GMT**

Nom du contact de l'UNFPA :	*UNFPA MALI*
Adresse e-mail du contact :	procurement.mli@unfpa.org

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ Nº UNFPA/MLI40/2025/005 – Fourniture des équipements SONU.** Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire chargé de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
- Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix.

VI. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des biens (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

Seront examinés les éléments suivants :
La fourniture des documents administratifs

- Le Numéro d'Identité fiscal (NIF) ;
- Une copie de l'autorisation d'exercice (Registre de Commerce)
- Un agrément ou équivalent
- Le Catalogue des équipements SONU avec photos
- La Garantie proposée

VII. Attribution

L'attribution se fera par lot s'il y a lieu, ainsi l'UNFPA attribuera un ou des bons de commande aux soumissionnaires les moins-disant dont les offres ont été jugées substantiellement conformes au document D'appel d'offres.

VIII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

IX. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

X. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : Politique contre la fraude. La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : Ligne anti-fraude de l'UNFPA.

XI. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : Politique de tolérance zéro.

XII. Contestation de la RFQ

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce processus, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à M. le Représentant de l'UNFPA à l'adresse suivante, Monsieur Mohamed Lemine Mohamed Beiba, ould@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par Mr Le Représentant, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement (PSB) à l'adresse procurement@unfpa.org.

XIII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	
Numéro de la demande de cotation :	**RFQ Nº UNFPA/MLI40/2025/005**
Devise de la cotation :	XOF
Durée de validité de la cotation : *(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)*	
Durée de la livraison	
Garantie	

#	Description	Compositions	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Boîtes d'accouchement complet	1 Boîte inox, 40 x 20 x 9 cm 1 Ciseaux Mousses, courbes, 18 cm 1 Clamp Ombilical de Bar, 8 cm 1 Forceps Tarnier, avec tracteur 40 cm 1 Insufflateur Ribemont, sans poire, 10 cm 2 Pinces Jean-Louis Faure, courbées, A/G, 22 cm 1 Perce-membrane, 19 cm 1 Sonde Vésicale, métal, femme, 15 cm 2pinces à dissection sans griffe 16 cm 2 pinces à dissection avec griffe 16 cm 2 pinces portes lames 1 Stéthoscope Obstétrical Pinard, aluminium	20	Boites		
2	Autoclave (stérilisateur vapeur) mixte	Stérilisateur à vapeur, à pression, 39L	10	Pièce		
3	Ventouse	Extracteur Vacuum Obstétrical manuel	20	Pièce		
4	Thermomètres	Électroniques	60	Pièce		
5	Tensiomètres (pour adulte)	Brassard + Stéthoscope	20	Pièce		
6	Haricots inox	Taille moyenne	20	Pièce		
7	Lampes frontales		20	Pièce		

8	Tables d'accouchement	Fabrication locale	10	Pièce		
9	Matelas	Matelas avec couverture en plastique, noire	30	Pièce		
10	Kit AMIU	Une seringue double valve en polypropylène de 60cc (stérilisable), Huit canules de 4,5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 mm	20	Pièce		
11	Speculum	Grand format	20	Pièce		
12	Speculum	Format moyen	20	Pièce		
13	Speculum	Petit format	10	Pièce		
14	Pèse bébé	Électroniques avec toise	10	Pièce		

Commentaire du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation RFQ Nº UNFPA/MLI40/2025/005, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

DECLARATION FORM

The undersigned, being a duly authorized representative of the Company represents and declares that:

1.	The Company and its Management[1] have not been found guilty pursuant to a final judgement or a final administrative decision of any of the following:	YES	NO
	1. Fraud;	☐	☐
	2. Corruption;	☐	☐
	3. conduct related to a criminal organization;	☐	☐
	4. money laundering or terrorist financing;	☐	☐
	5. terrorist offences or offences linked to terrorist activities;	☐	☐
	6. sexual exploitation and abuse;	☐	☐
	7. child labour, forced labour, human trafficking; or	☐	☐
	8. irregularity (non-compliance with any legal or regulatory requirement applicable to the Organization or its Management).	☐	☐
2.	The Company and its Management have not been found guilty pursuant to a final judgment or a final administrative decision of grave professional misconduct.	☐	☐

[1] "Management" means any person having powers of representation, decision-making or control over the Organization. This may include, for example, executive management and all other persons holding downstream managerial authority, anyone on the board of directors, and controlling shareholders.

3.	The Company and its Management are not: bankrupt, subject to insolvency or winding-up procedures, subject to the administration of assets by a liquidator or a court, in an arrangement with creditors, subject to a legal suspension of business activities, or in any analogous situation arising from a similar procedure provided for under applicable national law.	☐	☐
4.	The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision finding them in breach of their obligations relating to the payment of taxes or social security contributions.	☐	☐
5.	The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision which found they created an entity in a different jurisdiction with the intent to circumvent fiscal, social or any other legal obligations in the jurisdiction of its registered office, central administration, or principal place of business (*creating a shell company*).	☐	☐
6.	The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision which found the Company was created with the intent referred to in point (5) (*being a shell company*).	☐	☐

The UNFPA reserves the right to disqualify the Company, suspend or terminate any contract or other arrangement between the UNFPA and the Company, with immediate effect and without liability, in the event of any misrepresentation made by the Company in this Declaration.

It is the responsibility of the Company to immediately inform the UNFPA of any changes in the situations declared above.

This Declaration is in addition to, and does not replace or cancel, or operate as a waiver of, any terms of contractual arrangements between the UNFPA and the Company.

Signature:

Date: _____

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

Name and Title: _____

Name of the Company: _____

UNGM Nº: _____

Postal Address: _____

Email: _____

Fonds des Nations Unies pour la population
Badalabougou Est, Immeuble Mangané
Ancien MINUSMA, 3ème Etage
http://mali.unfpa.org

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en anglais, espagnol et français.